



Edité le : 10/07/2024

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT
BERENICE RIVIERE2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE
BP 15
34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier : LSE24-96394
Identification échantillon : **LSE2406-57311-1**

Doc Adm Client : GS240035
N° Analyse : 00313222 N° Prélèvement : 00311439
Nature: Eau de distribution
Point de Surveillance : SAINTE BRIGITTE Code PSV : 0000002914
Localisation exacte : HABITATION 10 rue canta cigales
Dept et commune : SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
Coordonnées GPS du point (x,y) X : 43,6641548200 Y : 3,4988154200

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite : D1 Type Analyse : DIVER Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant : CTE COMMUNES VALLEE HERAULT
2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE
BP 15
34150 GIGNAC

Nom de l'installation : CC. VH - SAINT ANDRE DE SANGONIS Type : UDI Code : 001054
Prélèvement : Prélevé le 28/06/2024 à 10h08 Réception au laboratoire le 28/06/2024 à 23h24
Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL
Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine
Flaconnage CARSO-LSEHL

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 04/07/2024 à 00h47

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain Température de l'eau	11CLVYL 22.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain11CDT	451	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200 1100	#
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés								
Chlorure de vinyle11CLVYL	0.15	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M ET105	0.004	0.5		#

11CLVYL CHLORURE DE VINYLE (ARS11-2020)

11CDT Conductivité terrain (ARS11 -2021)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Arthur RUIZ
Technicien de Laboratoire

